

Travaux : désorganisation et incompétences !

Chacun peut aisément comprendre et admettre la nécessité de travaux dans la ville et les difficultés temporaires de circulation en découlant. Mais depuis quelques mois il est devenu « très compliqué » de circuler à Clamart.

Automobilistes, cyclistes, bus, piétons, tous les usagers sont gênés par l'accumulation de travaux menés simultanément sur les principaux axes de la ville. Quartier de la gare, la circulation est modifiée durablement dans les deux sens du Clos Montholon à la Fourche. La construction d'immeubles sur l'axe Jean Jaurès et le long de la voie ferrée garantit des embouteillages, tout comme au centre ville, les circulations alternées successives rue de Châtillon (encore un bâtiment) et avenue P-V Couturier (le marché du Troisy). Goulot d'étranglement rue de Meudon et place du Garde dans le quartier de l'ancienne piscine qui voit naître un complexe immobilier et s'organiser les travaux du tramway. L'accès au haut de Clamart s'avère plus que compliqué. Les travaux, notamment d'enfouissement des lignes à haute tension réduisent l'axe Trébignaud à une voie. Pour éviter le bouchon, l'avenue JB Clément pourrait paraître judicieuse. Las ! Arrivé sur l'avenue du G^{al} de Gaulle, l'opération Pano-



rama et ses travaux créent un nouvel engorgement. Prendre la N118 au Petit-Clamart nécessite de prévoir un temps... imprévisible à cause des travaux sur le rond point. Bref, de point noir en point noir, la circulation à Clamart devient impossible. La situation du piéton n'est guère plus enviable. Les trottoirs, encombrés de palissades et autres engins de chantier, rétrécissent ou disparaissent. Les multiples incohérences entre les différents panneaux indicateurs laissent pantois. Bifurquer ou ne pas bifurquer ? Rejoindre un passage piéton inexistant ? Les exemples de la rue Paul Vaillant-Couturier (p. 2) et de l'avenue Jean Jaurès frisent la mise en danger d'autrui. Tous ces travaux sont apparemment gérés sans prévision, ni anticipation. La station Vélib', rue du Troisy, est en travaux depuis quatre mois et le chantier a été arrêté près de deux. À cela, s'ajoutent la multiplication de chantiers privés, visiblement non contrôlés par la municipalité, qui empiètent sur le domaine public au détriment des usagers, et la délivrance à tour de bras de permis de construire dans des délais si courts qu'on se demande s'ils sont étudiés. À force, on s'interroge sur les causes d'un tel bazar : volonté de nuire ou incompétence ?

impossible. La situation du piéton n'est guère plus enviable. Les trottoirs, encombrés de palissades et autres engins de chantier, rétrécissent ou disparaissent. Les multiples incohérences entre les différents panneaux indicateurs laissent pantois. Bifurquer ou ne pas bifurquer ? Rejoindre un passage piéton inexistant ? Les exemples de la rue Paul Vaillant-Couturier (p. 2) et de l'avenue Jean Jaurès frisent la mise en danger d'autrui. Tous ces travaux sont apparemment gérés sans prévision, ni anticipation. La station Vélib', rue du Troisy, est en travaux depuis quatre mois et le chantier a été arrêté près de deux. À cela, s'ajoutent la multiplication de chantiers privés, visiblement non contrôlés par la municipalité, qui empiètent sur le domaine public au détriment des usagers, et la délivrance à tour de bras de permis de construire dans des délais si courts qu'on se demande s'ils sont étudiés. À force, on s'interroge sur les causes d'un tel bazar : volonté de nuire ou incompétence ?

tour de bras de permis de construire dans des délais si courts qu'on se demande s'ils sont étudiés. À force, on s'interroge sur les causes d'un tel bazar : volonté de nuire ou incompétence ?

Journal édité par "Les Clamartois parlent aux Clamartois" avec la complicité du CNR

Un jour à Clamart !

n° 18 - mai - juin 2019

En ce mois de juin, Un jour à Clamart ! va fêter ses trois ans d'existence, mais malheureusement il n'en sera pas de même pour le festival d'art et de musique Créa'Parc. Notre ringard de maire lui a tout simplement supprimé sa subvention ! La culture est l'éternelle délaissée de la politique municipale de Berger (p. 2).

Dans les villes voisines gérées par les amis de Berger, « ça chauffe ». À Châtillon, au conseil municipal, des élus de tous bords font entendre leur voix pour s'opposer à la politique complaisante du maire envers les promoteurs. Au Plessis, avec 70 millions d'euros de dette accumulée, la faillite guette la ville. C'est l'exemple à ne pas suivre ! À Clamart, le maire s'y engouffre pourtant (voir p. 2). La SPLA, financée avec les deniers des Clamartois (UJAC 17), a acheté la place de la Gare pour densifier encore et toujours, en toute opacité.

Forts du bon exemple du « grand débat », et comme en 1789, les Clamartois continuent à s'unir et à s'organiser dans divers collectifs. Il s'agit maintenant de reprendre le contrôle citoyen de la ville aux prochaines élections municipales en 2020. **Qu'on se le dise !**

Histoire de Clamart

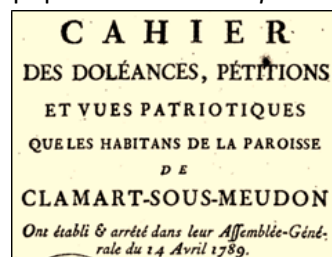
1789 - 2019 : doléances des Clamartois, l'histoire se répète ?

Le 14 avril 1789, les habitants du tiers-état de Clamart réunis en assemblée rédigent un cahier de doléances, suite à la convocation des états généraux du royaume par Louis XVI. Ces cahiers expriment nettement les vœux de changement de la population clamartoise, à l'image de ceux de la population française tout entière. Peu d'originalité à Clamart, mais le reflet des spécificités d'un territoire rural. Les idées avant-gardistes pour l'égalité fiscale, sociale et politique figurent en bonne place. Les impôts sont considérés

assignés...».

S'affirme également le désir d'une justice qui s'exerce sans privilèges et qui soit soumise à la légalité. La séparation des pouvoirs exécutif et législatif est clairement exposée : « la volonté appartient à la nation, et l'action au monarque ». Autrement dit, l'exécutif

est soumis à la volonté des citoyens. Les Clamartois achèvent leur cahier par une note montrant qu'ils sont indignés du peu de temps qu'ils ont eu pour débattre et délibérer !



comme « vexatoires » dès lors qu'ils ne sont pas décidés par l'ensemble de la nation. La demande d'une réforme fiscale s'accompagne d'une revendication de contrôle des finances du pays. La gouvernance préoccupe les Clamartois : « ... le ministre de chaque département sera personnellement responsable envers la nation des deniers que ses représentants lui auront

230 ans après, ces premiers cahiers de doléances résonnent de manière très particulière et très actuelle dans le contexte du « grand débat national ».

On sait quel sort fut réservé aux doléances citoyennes pendant les Etats-Généraux du mois de mai 1789 : une fin de non-recevoir. On connaît aussi ce qui résulta du mépris et de l'absence de considération envers la parole citoyenne.

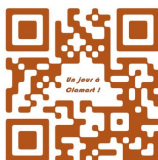
Journal édité par "Les Clamartois parlent aux Clamartois"

Avec la complicité du Collectif CNR « Clamart dit Non à la Ringardise »

Faites-nous savoir ce qui se passe de positif ou de négatif dans votre quartier, nous publierons ces informations avec plaisir dans les colonnes d'Un jour à Clamart !

Pour télécharger les anciens n° : <http://ujacblog.wordpress.com/>

Pour nous contacter, nous soutenir ou vous abonner : CollectifCNR@laposte.net



Notre jeu du mois

Traduisez pour trouver le surnom international du maire :

tacky, سخيؑ؁ արդէն հնարեալ, cursi, żałosny, ידבדב ןל, desatualizado, încevit, жалкий, keyifsiz, kevn.

Jean Arp, au péril de sa vie

Avec les travaux du marché du Trosy, l'accès au théâtre et au cinéma est chaotique. Depuis la condamnation pure et simple de l'entrée principale, il y a quelques semaines, c'est le pompon. Il faut suivre le fléchage. Au péril de sa vie, pour traverser la rue Paul Vaillant-Couturier dont la circulation alternée ne ménage même pas un temps pour le passage des piétons. Au péril de sa vie, pour emprunter un escalier provisoire traversé par une gaine électrique suspendue à hauteur de cou. Au péril de sa vie, quand 600 autres spectateurs se déversent dans cet escalier !



On n'imagine même pas s'il fallait évacuer à toute allure pour cause d'incendie. Le point de rassemblement sur le parvis est très insuffisant ; quant à la voie d'évacuation d'urgence, elle aussi est traversée par une gaine électrique, au risque de s'y prendre les pieds dans la panique. Comment la commission de sécurité a-t-elle pu autoriser l'ouverture dans de telles conditions ? On l'ignore. Mais on sait que cette situation se maintiendra en l'état jusque fin mai. À cette date, fermeture totale. Le cinéma ne sera même plus accessible.

Loi Blanquer : établissements scolaires en lutte à Clamart



Les profs et les instits luttent à Clamart. Dans le cadre de la contestation de la « Loi Blanquer pour l'Ecole de la confiance » et de la réforme du lycée, on observe une défiance particulièrement vive à Clamart. Au lycée Monod, les enseignants agissent depuis plusieurs semaines, prenant ainsi le relais des blocages par les élèves pendant l'hiver (UJAC 16). En effet, les moyens prévus pour la rentrée prochaine menacent cinq postes et rendent impossibles les dédoublements de classe, si utiles pour enseigner à tous et personnaliser les méthodes d'enseignement. Pas moins de 35 élèves par classe à tous les niveaux ! Voilà ce qui attend les lycéens à la rentrée ! Après avoir participé à la nuit des lycées le 12 février, débrayé massivement (grève votée par 70 % des profs) et avoir obtenu une entrevue à la direction académique, les enseignants envisagent de nouvelles actions. Leur pétition peut être signée : <http://monodresiste.wesign.it/fr>. Dans le primaire, c'est surtout à l'école maternelle Brignolle Galliera que le mécontentement gronde. Soutenus par les parents, les enseignants font grève et se mobilisent pour conserver leur directrice menacée par la loi Blanquer. Enfin pour obtenir les moyens nécessaires à leur mission, c'est sur la mairie que les instits et les parents de l'école des Closiaux ont dû faire pression. Leur pétition est en ligne : <http://closiaux.wesign.it/fr>. Dans le tableau, noir, de la situation scolaire, l'autosatisfaction de la municipalité dans le dernier bulletin municipal fait un peu (beaucoup) tâche.

En bref ... Ça se passe à Clamart

- ❗ **Quel cirque** : Faute de coordination des travaux du théâtre et du conservatoire, c'est un chapiteau qui accueillera les spectateurs du théâtre et, peut-être, du cinéma à partir de septembre. Avec le barnum du marché Trosy, Clamart devient un cirque.
- ❗ **Stade Hunebelle** : Questionné en conseil municipal par l'opposition sur le coût du projet pharaonique et ringard du stade Hunebelle, Berger a répondu que la somme importait peu et qu'il le réaliserait à tout prix. Folie des grandeurs mégalomane ?
- ❗ **Du passé faisons table rase** : Le nouveau site de la ville comporte beaucoup moins d'informations qu'avant ; par exemple, les anciens bulletins municipaux, avant 2018, ont disparu. Le maire efface la mémoire de la ville. De qui ou de quoi a-t-il peur ?
- ❗ **Démocratie en danger** : Une élue de l'opposition a donné pouvoir à M. Le Got pour voter au dernier conseil municipal. Il s'apprêtait à le faire en respectant la consigne de vote quand Berger s'y est opposé. Il l'a obligé à deux votes identiques !
- ❗ **École de la Zac Panorama** : Même en imaginant qu'il y aura un accès pour les personnes en situation de handicap quelque part, cet escalier monumental illustre les discriminations dont ces personnes sont toujours victimes.
- ❗ **Effondrés !** : Le maire raconte n'importe quoi : l'immeuble de l'avenue Jean Jaurès serait « sans fondations ». Avec des caves en sous-sol... on en reste bouche bée !
- ❗ **Petite bibliothèque ronde** : Les travaux de mise aux normes n'ont toujours pas commencé. Le bâtiment en pâtit. Aucune information ne filtre. Le préfet va être saisi. À suivre.



Opportunisme et toupet !

Notre maire ne craint rien, ni l'approximation, ni le ridicule. Alors que la mairie de Clamart a renvoyé ses cahiers de doléances hors délai, comme nous vous en informions dans notre précédent numéro, le maire ne craint pas de réagir, *via* Twitter, sur le fait que Macron ne tienne pas compte de toutes les contributions écrites ! Il n'est pas à une contradiction près !



Jean-Didier Berger @JD_Berger · 12 avr.

#VendrediLecture #GrandDébat Grâce à @FranceInfo on apprend donc que le nombre de participants n'est qu'une estimation et que la moitié des contributions hors ligne n'a pas été prise en compte... #Carabistouilles

Les maires et Clamart...

Depuis 30 ans, nos édiles aiment donner un slogan à notre ville. Pour Foucher, ce fût « **Clamart plus qu'une ville** » ; pour Kaltenbach, « **Clamart, une ville où il fait bon vivre** ». Avec Berger, ça fait vraiment peur : « **Clamart, le paradis des promoteurs et des investisseurs** ».



En effet, élu soi-disant « *contre le bétonnage* » le maire actuel ne cherche en réalité qu'à satisfaire les appétits des promoteurs. D'un côté il détruit des logements sociaux en parfait état comme aux 3F et à Clamart Habitat (R26, R27), de l'autre, il coule du très cher béton au profit des investisseurs. Où est l'intérêt des Clamartois ? Où iront se loger leurs enfants ?